

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2003)
Heft: 6

Artikel: Potentiel à exploiter
Autor: Kernen, Martin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-644562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSEENERGIE POUR LES COMMUNES

Potentiel à exploiter

Les infrastructures sont un thème important pour les Cités de l'énergie.

Dans le budget de fonctionnement des villes, les réseaux d'eau potable, les stations d'épuration des eaux usées et les usines d'incinération des ordures sont des gros consommateurs d'énergie. Or dans ces infrastructures, un potentiel de 20 à 50% de réduction de la consommation existe, par une optimisation énergétique systématique. Mais il faut le mettre en évidence. Raison pour laquelle les communes qui se lancent dans le processus *Cité de l'énergie* abordent ces thèmes à plusieurs reprises au cours de l'état des lieux. Des mesures d'actions concrètes concernant les infrastructures figurent dans plusieurs chapitres du catalogue de mesures. A La Chaux-de-Fonds par exemple, suite à une étude énergétique complète, la centrale chaleur-force CRIDOR (Centre régional d'incinération des ordures ménagères) a mis en service un nouveau groupe turboalternateur. Résultat: une production d'électricité doublée, sans réduction de la chaleur injectée dans le chauffage à distance.

Rentabilité. Mais ce qui justifie réellement l'examen des infrastructures aux yeux de Martin Kernen, c'est la rentabilité des mesures préconisées. Pour le responsable romand de *l'Energie dans les infrastructures*, le retour sur investissement n'est pas une chimère: «L'optimisation énergétique crée une situation où tout le monde est gagnant. Des économies financières sont réalisées, le résultat d'exploitation est meilleur et l'image s'améliore.» Plusieurs *Cités de l'énergie* l'ont compris. Sainte-Croix, qui vise le label, s'est même associée à des communes pour optimiser les coûts d'exploitation de son réseau en inversant le sens d'alimentation de l'eau, ce qui permet de turbiner l'eau gravitaire plutôt que de pomper celle du lac. A l'économie d'énergie s'ajoutera une production de courant vert! A Morges aussi, la déclivité des conduites à eau potable a rendu possible l'installation de turbines réalisant 250 MWh par an. Pour faciliter la mise en œuvre de ces mesures, *SuisseEnergie* octroie une contribution financière pour les analyses énergétiques des réseaux d'eau potable.

Renseignements:

Martin Kernen, 032 933 88 40,
kernen@infrastructures.ch

1

Les stations d'épurations peuvent produire leurs propres courant et chaleur. Les STEP de Neuchâtel (NE) et de Thoune (BE) le prouvent.

STATIONS D'ÉPURATION

Gros succès pour les Médailles d'eau

Les économies d'énergie dans les STEP ont été récompensées à l'occasion de l'Année de l'eau. Exemples dans deux Cités de l'énergie.

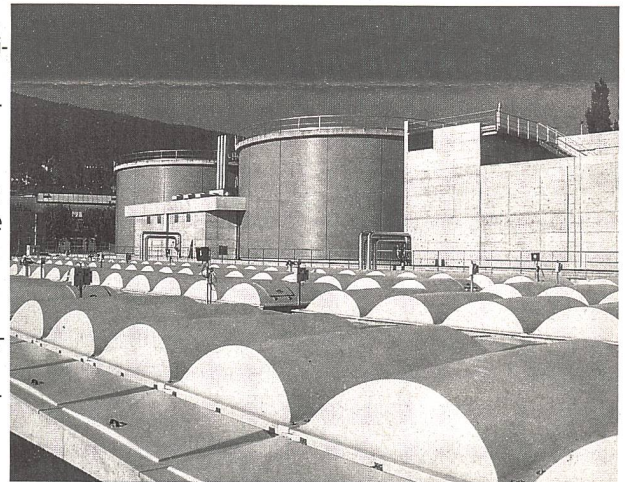
La «Médaille d'eau», qui récompense cette année les stations d'épuration (STEP) actives dans le domaine de l'énergie, ne tombe pas du ciel. C'est le résultat d'une longue démarche consistant à mettre en œuvre toute amélioration de l'exploitation permettant de diminuer les impacts environnementaux des STEP. Il y a 10 ans déjà que les bases pour une optimisation systématique des coûts énergétiques ont été posées avec le manuel «Energie dans les stations d'épuration». De nombreuses STEP ont depuis lors pris des mesures d'économies d'énergie et certaines produisent des quantités croissantes d'électricité renouvelable à partir du biogaz.

Lancée en 2003 à l'occasion de l'Année Internationale de l'Eau 2003, la «Médaille d'eau» s'adresse aux STEP de Suisse (env. 900). L'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) et l'action *l'Energie dans les infrastructures* ont souhaité récompenser les STEP pour leurs efforts

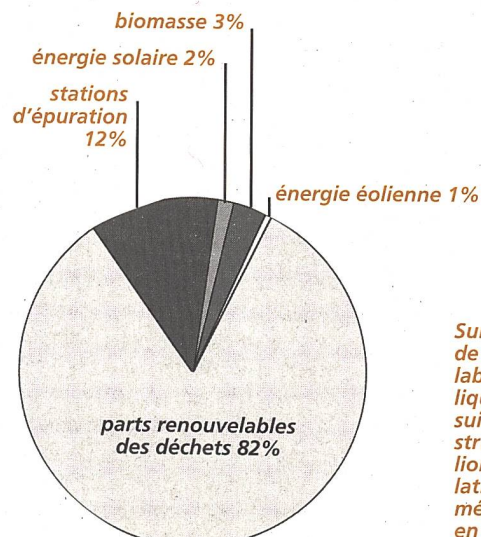
énergétiques mais également les motiver pour des actions futures.

Toutes les stations d'épuration pouvant démontrer de telles démarches reçoivent la Médaille d'eau. Sur les 85 STEP suisses primées, on en compte 34 romandes. De plus, les stations qui ont pris des mesures particulièrement efficaces ou innovatrices permettant d'améliorer l'efficacité énergétique gagnent un prix spécial. Six STEP se voient décerner ce prix, dont celle de Neuchâtel.

Equipe motivée. Pour Martin Kernen, responsable romand de *l'Energie dans les infrastructures*, la STEP de Neuchâtel mérite ce prix de l'innovation pour plusieurs raisons. «Elle a été une des premières entreprises publiques en Suisse à mettre en place la certification ISO 14001 pour son système de management environnemental (SME), lequel contient un volet sur la gestion de l'énergie.» Neuchâtel a aussi mis en place un outil de traitement des données statistiques qui lui permet de dresser des tableaux de bord réguliers, et ainsi de gérer efficacement la STEP sur le long terme (on peut consulter ces chiffres sur www.2000neu.ch). Ingénieur communal adjoint à la Ville, Didier



La STEP de Neuchâtel: une Médaille d'eau largement méritée pour sa gestion énergétique



Sur la production de courant tiré de sources d'énergie renouvelables (sans l'énergie hydraulique), la statistique énergétique suisse 2002 montre que les infrastructures se taillent la part du lion avec plus de 90%. Les installations d'incinération des ordures ménagères viennent en tête en assurant les trois quarts.